



PRIX MARIO SOLINAS: DÉLAI PROLONGÉ



Le prix Mario Solinas à la qualité est le concours international des huiles d'olive vierges extra du COI.

La date limite d'envoi des documents et des échantillons a été reportée au 14 février 2020.

Madrid - Le concours international des huiles d'olive vierges du prix à la qualité Mario Solinas du Conseil oléicole international (COI) repose sur la Décision DEC-1/82IV/00, adoptée le 8 juin 2000 par le Conseil oléicole international. Son objectif principal est de sélectionner les huiles d'olive vierges extra présentées au concours dans les deux hémisphères, qui présentent les meilleures caractéristiques organoleptiques dans chacune des catégories établies.

Pour plus d'informations sur les bases de ce concours, cliquez sur le lien ci-dessous.

- https://www.internationaloliveoil.org/wp-content/uploads/2019/12/SOLINAS-2020_ENG.pdf
- <https://www.internationaloliveoil.org/wp-content/uploads/2019/12/SOLINAS-2020-FR-.pdf>
- <https://www.internationaloliveoil.org/wp-content/uploads/2019/12/SOLINAS-2020-ESP.pdf>
- https://www.internationaloliveoil.org/wp-content/uploads/2019/12/solinas_ar-4.pdf



ACTIVITÉS D'ÉCONOMIE ET DE PROMOTION MENÉES PAR LE COI EN CHINE ET AU JAPON

Le Secrétariat exécutif du Conseil oléicole international a mené différentes activités en Chine et au Japon en décembre 2019, conformément à son programme.

Ateliers à Pékin, Shanghai et Guangzhou - CHINE

En décembre, le COI a organisé 3 ateliers à Pékin, Shanghai et Guangzhou, destinés aux importateurs, distributeurs, acheteurs de supermarchés, nutritionnistes et journalistes.

A cette occasion, les participants ont pris part à une séance de dégustation de 4 huiles (une présentant un défaut, une huile composée d'un mélange d'huile d'olive raffinée et d'huile d'olive vierge/vierge extra et deux huiles vierges extra) et les représentants du COI ont décrit l'évolution du marché de l'huile d'olive en Chine et dans le monde. Les participants ont également pu assister à une démonstration culinaire de recettes locales élaborées avec de l'huile d'olive par des chefs reconnus. Des nutritionnistes de renom ont expliqué les bienfaits de l'huile d'olive sur la santé.



Toujours en décembre, le COI a participé à Pékin à une réunion organisée par l'Association des huiles végétales. M. Gu Shaoping - Directeur général adjoint de l'Administration d'État pour la réglementation des marchés de la République populaire de Chine, Département de la réglementation de la sécurité de la production alimentaire -, des représentants de sociétés importatrices, des régions productrices - notamment Longnan, Gansu -, et de la Forestry Academy et des fonctionnaires de l'ambassade d'Espagne à Pékin participaient également à cette réunion.

À cette occasion, il a été question pour la première fois de l'inclusion de l'analyse sensorielle dans la norme nationale chinoise et d'un programme de certification de l'huile d'olive vierge extra. Ce programme démarrerait en tant que projet dans une entreprise productrice de la région de Gansu et pourrait être appliqué plus tard à la fois aux huiles produites en Chine et aux huiles importées.



JAPON

Le 19 décembre 2019, le COI a organisé le séminaire « Évolution des marchés actuels, expansion de l'huile d'olive au Japon et dans le monde », suivi d'une réception à Tokyo.

Le COI était représenté par son Directeur exécutif adjoint, Jaime Lillo, et par le chef de l'Unité Economie et Promotion.

Takeo Kawamura - membre de la Chambre des représentants du Japon - président du groupe d'étude sur l'olive ; Akira Kurokawa – de la Préfecture de Kagawa ; Naoto Motokawa, du ministère de l'Agriculture ; Akira Saito - Directeur général de la JOPA ; des représentants d'entreprises membres de la JOPA, ainsi que plusieurs journalistes ont participé à ce séminaire.

Les pays membres du COI étaient représentés par S.E. Mohamed Elloumi - Ambassadeur de Tunisie.

M. Lillo et MM. Saito et Shibata - chercheur en chef et chef de groupe du gouvernement de la préfecture de Kagawa, sont intervenus dans le cadre de ce séminaire qui a permis de rassembler tous les acteurs du secteur oléicole au Japon, depuis les représentants du Parlement national et régional jusqu'aux producteurs et importateurs.

Tous les intervenants ont souligné l'importance des relations entre le Japon et le COI, ce qui montre la nécessité de continuer à progresser dans l'élaboration d'une nouvelle norme applicable aux huiles d'olive au Japon, sur le modèle de la norme du Conseil oléicole international.



M. Saito, Directeur général de la JOPA, a indiqué au cours de sa présentation que les membres de cette association avaient entrepris d'élaborer une nouvelle norme pour l'huile d'olive, en collaboration avec la CAA et la JAS (qui dépend du MAFF), basée sur celle du COI. Le représentant de la préfecture de Kagawa a insisté sur l'importance pour Kagawa de démontrer la qualité de l'huile d'olive de la région, en utilisant le même langage, qui est celui de la norme du COI qui est utilisé dans le monde entier. C'est pour cette raison que la JOPA a décidé d'étudier la norme du COI, de constituer un jury qui a obtenu l'agrément du COI et d'élaborer une norme plus stricte pour l'huile d'olive de Kagawa, basée sur la norme du COI. Dans leurs discours en tant qu'invités spéciaux, le député Kawamura et M. Urano, Directeur général adjoint du MAFF, ont tous deux évoqué l'importance de la norme du COI pour le développement de l'industrie japonaise de l'huile d'olive et de la poursuite d'une collaboration avec le COI.



Visite de l’Ambassadrice de Bosnie Herzégovine au COI

Madrid - S.E Mme **Danka Savic**, Ambassadrice de Bosnie Herzégovine à Madrid, a rendu une visite de courtoisie au siège du Conseil oléicole international le 29 janvier 2020. Elle a été accueillie par le Directeur exécutif, **Abdellatif Ghedira**, ainsi que par le Directeur exécutif adjoint, le Chef du Département juridique et celui des Relations extérieures.

Après les salutations d’usage, le Directeur exécutif a informé l’Ambassadrice au sujet de la mission du COI et de ses activités, ainsi que des avantages qu’obtiennent les membres adhérents en termes d’expertise et de coopération technique.

L’Ambassadrice a remercié le Directeur du COI pour ces informations et lui a signifié tout l’intérêt que porte son gouvernement à l’Organisation. Elle a indiqué que l’objectif de sa visite était de recueillir toutes les informations nécessaires sur le rôle du COI dans l’optique de voir son pays intégrer le Conseil dans les meilleurs délais et plus précisément durant son mandat à Madrid.

Au terme de cet entretien, des photos souvenirs ont été prises et le Directeur du COI a offert à son invitée une bouteille d’huile d’olive lauréate du Prix du COI à la Qualité Mario Solinas.





LE COI ET L'OMD RENFORCENT LEUR COLLABORATION

Le COI a été invité par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) au « Workshop focusing on Modernization and Standardisation of Customs Laboratories » à l'occasion de l'adoption de la proposition du COI sur les codes douaniers.



L'unité de normalisation et recherche a assisté au workshop qui a eu lieu le 16 Janvier 2020 à Bruxelles avec la participation d'environ 50 personnes.

Une présentation a été faite dans ce cadre sur les activités du COI et en particulier celles de l'unité normalisation et recherche, le nouvel accord et l'adhésion des pays au COI. Ensuite, les différentes catégories des huiles d'olive ont été présentées selon la norme commerciale du COI ainsi qu'une partie consacrée pour l'agrément des laboratoires physico-chimiques et organoleptiques. Puis, une introduction à l'analyse sensorielle a été faite expliquant les attributs positifs et négatifs permettant le classement des différentes catégories d'huile d'olive.

La présentation a été suivie par la suite d'une séance de dégustation ouverte des huiles d'olive et des huiles végétales afin de sensibiliser les participants et leur montrer la différence entre les huiles.

Enfin, cette session a été clôturée par une discussion fructueuse entre les différents participants des pays qui ont démontré un grand intérêt pour l'apprentissage.



Le COI signe un protocole d'accord avec l'Université de Jaén



MADRID - Un protocole d'accord a été signé entre le **Conseil oléicole international** (COI) et l'**Universidad de Jaén** (UJA), représentés respectivement par le Directeur exécutif **Abdellatif Ghedira** et le Recteur **Juan Gómez Ortega**. Tous deux sont photographiés avec **Marta Romero Ariza**, directrice du Département des projets internationaux de l'UJA ; les deux Directeurs exécutifs adjoints du COI, **Jaime Lillo** et **Mustafâ Sepetci** ; le chef du Département juridique, **Eduardo Muela** ; la chef du Département de formation, **Catarina Bairrao Balula** ; et le chef de l'Unité de technologie, **Abdelkrim Adi**.

Ce protocole d'accord a pour objet de définir les modalités de collaboration entre les deux parties en vue de créer des synergies dans les activités liées à la formation, à la recherche et à la coopération technique ainsi que dans les activités mises en œuvre dans le cadre de projets de développement bilatéraux et régionaux.

En vue de définir les termes de leur collaboration, les deux parties ont défini les types de coopération et d'activités communes. La liste ci-dessous n'est ni restrictive ni contraignante dans la mesure où les deux parties peuvent entreprendre d'autres types d'activités et projets dans d'autres domaines.

À la lumière des défis auxquels le secteur oléicole est confronté et des capacités de l'UJA et du COI, les deux parties sont convenues de ce qui suit:

A. Types de coopération

- i. Promouvoir la coopération technique et la recherche-développement, l'innovation et le transfert de technologie dans le secteur oléicole en collaborant à des initiatives communes ;
- ii. Favoriser les transferts de technologie par des activités de formation dans les domaines liés au secteur oléicole en organisant des activités internationales, régionales et nationales ;



- iii. Développer des activités de formation à long terme ou des activités de formation spécialisée à court terme et des modules d'apprentissage à distance (e-learning, webinaires, etc.) ;
- iv. Proposer des parcours d'apprentissage inclusifs pour les étudiants de l'UJA dans le cadre de recherches ou de projets ;
- v.
- vi. Mobiliser les compétences scientifiques et techniques respectives afin de mener des études, des projets de recherche ou de développement ;
- vii. Partager les informations et les connaissances relatives au secteur oléicole ;
- viii.
- ix. Organiser et participer à des événements (séminaires, conférences, etc.) d'intérêt pour le secteur oléicole ;
- x. Recueillir des guides techniques et des publications pour le secteur ;
- xi. Aider chaque partie à promouvoir ses activités auprès de ses réseaux respectifs.

B. Priorités communes

- Poursuivre la contribution du COI au *diplôme de spécialisation en dégustation de l'huile d'olive vierge* ("Accord de collaboration entre l'Université de Jaén et le Conseil oléicole international pour l'octroi de bourses dans le cadre du cours d'expert en dégustation de l'huile d'olive vierge")¹ qui sera dispensé par l'UJA simultanément en anglais et en espagnol à partir de sa 18^e édition ;
- Collaborer au *Master universitaire en oléiculture et oléotechnie* en participant à son inauguration, aux activités en cours et à tout autre domaine qui pourrait être identifié par les parties ;
- Collaborer à la création prospective de nouveaux programmes éducatifs et études internationales conjoints, de réseaux internationaux, de recherche et développement et de colloques scientifiques qui soient conformes aux positions stratégiques du COI et de l'UJA ;
- Participer à l'Initiative UJA OLEA qui promeut la participation conjointe des chercheurs, des PME, des administrations publiques, des universités et des instituts de recherche aux propositions de projets de recherche et développement et d'innovation dans le secteur oléicole, à travers la présence institutionnelle dans les activités organisées ;
- Faciliter l'information sur les possibilités de stage du COI et assurer la coordination avec le stage volontaire de l'UJA ;
- Assurer une présence institutionnelle aux activités culturelles organisées par l'UJA concernant l'huile d'olive et l'oléiculture ;
- Échanger des informations non confidentielles sur le secteur oléicole entre les deux institutions ;
- Contribuer aux publications et activités techniques et scientifiques du COI ;
- Participer aux activités de promotion de l'UJA concernant le secteur oléicole et contribuer à la diffusion des résultats de ses recherches scientifiques.

Ce protocole d'accord ne suppose aucune obligation financière mutuelle. Les actions prévues sont mises en œuvre en fonction des ressources, notamment budgétaires, qui peuvent être mises à disposition et dans le respect des règles, procédures et normes financières des deux parties.

Les modalités d'exécution ou de mise en œuvre des programmes/projets/activités spécifiques sont précisées dans des accords détaillés.

¹Signé le 1er septembre 2008 (et addendum le 2 août 2019).



MARCHÉ INTERNATIONAL

(Source : Unité Économie et Promotion)

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'HUILE D'OLIVE ET D'OLIVES DE TABLE

La consommation d'huile d'olive a augmenté de 82,4 % entre 1990/91 et 2017/18. Les données provisoires de la campagne 2018/19 indiquent une diminution de 4,3 %, la consommation atteignant 2.909.000 tonnes. L'estimation pour la campagne 2019/20 place la consommation au-dessus de 3 millions de tonnes.

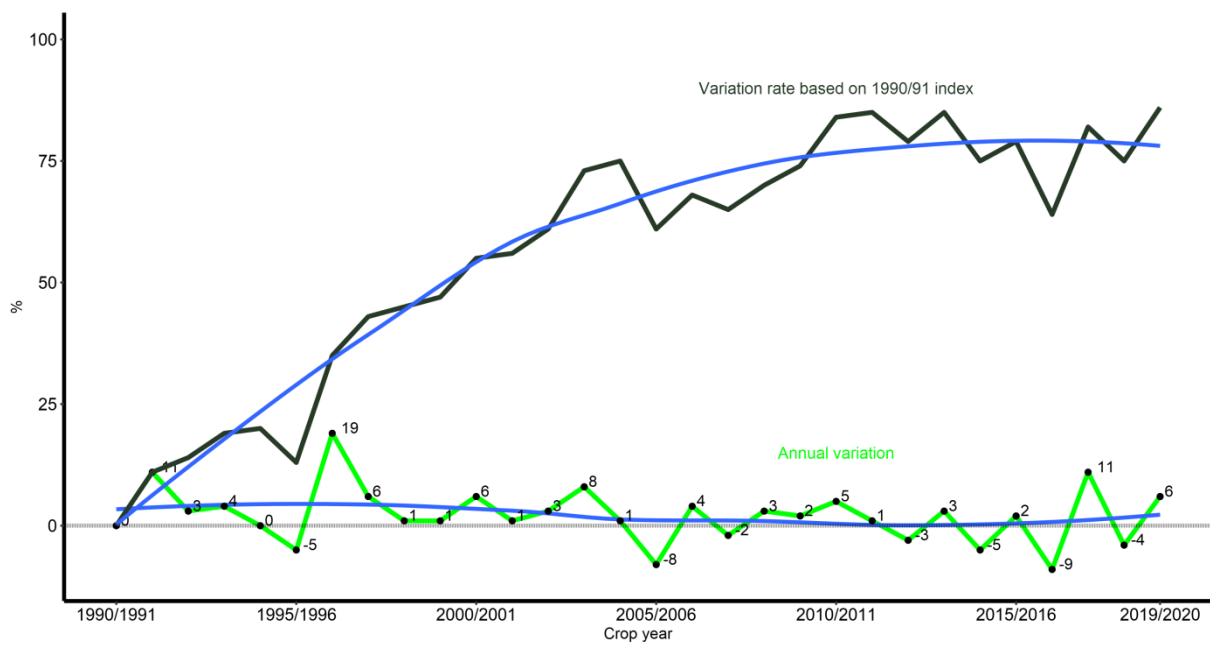


Figure I - Évolution de la consommation d'huile d'olive. Taux de variation annuels et taux de base 1990/91.

1. Huile d'olive - Campagne provisoire 2018/19 et estimée 2019/20

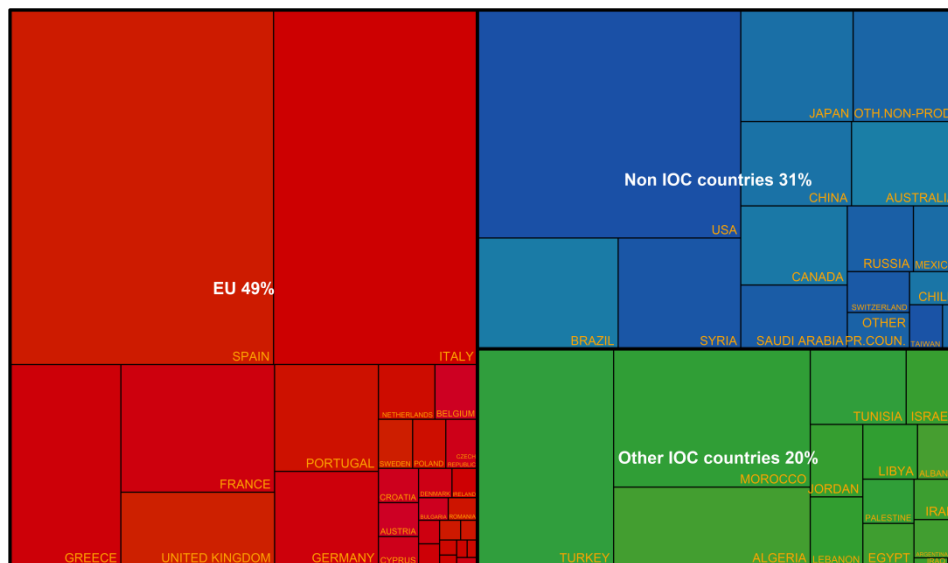
Selon les données officielles des pays et les estimations du secrétariat exécutif du COI, la consommation mondiale pourrait atteindre 3.094.000 tonnes lors de la campagne 2019/20, ce qui représenterait une augmentation de 6,4 % par rapport à la campagne précédente.

La campagne 2018/19, bien que toujours selon des données provisoires, enregistre une consommation mondiale de 2.909.000 tonnes, soit une baisse de 4,3 % (130.000 tonnes de moins que la campagne précédente). La consommation dans les pays membres du COI s'élève à 2.009.500 tonnes, soit une baisse de 8,0 %. Dans le groupe des pays européens, la consommation s'élève à 1.433.000 tonnes, soit une baisse de 10,2 %. Les autres pays membres du COI voient leur consommation diminuer globalement de 2,2 %, atteignant un total de 576.500 tonnes. Dans le reste des pays non membres du COI, la consommation sera d'environ 899 500 tonnes, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à la campagne précédente.



Consumption (×1000tn)	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019(p.)	Average	2019/2020(e.)	%variation rates
EU, of which:	1 604.7	1 660.4	1 402.2	1 595.1	1 432.8	1 539.0	1 572.4	↑ 9.7%
SPAIN	492.2	494.5	442.9	478.1	514.8	484.5	550.0	↑ 6.8%
ITALY	571.7	598.1	438.9	580.0	398.7	517.5	500.0	↑ 25.4%
GREECE	130.0	140.0	105.0	130.0	123.1	125.6	125.0	↑ 1.5%
FRANCE	106.0	113.4	109.0	102.0	108.3	107.7	101.0	↓ -6.7%
PORTUGAL	70.0	70.0	70.0	75.0	61.2	69.2	80.0	↑ 30.7%
Non-producers	221.0	227.4	219.3	214.7	210.3	218.5	201.0	↓ -4.4%
Deficit producers	13.8	17.0	17.1	15.3	16.4	15.9	15.4	↓ -6.1%
Other IOC countries, of which:	484.0	502.5	503.5	589.5	576.5	531.2	580.0	↑ 0.6%
TURKEY	125.0	116.0	150.0	176.5	163.0	146.1	170.0	↑ 4.3%
MOROCCO	120.0	120.0	120.0	120.0	150.0	126.0	120.0	↓ -20.0%
ALGERIA	65.0	80.0	67.0	82.5	85.5	76.0	84.0	↓ -1.8%
TUNISIA	30.0	35.0	21.0	40.0	40.0	33.2	43.0	↑ 7.5%
JORDAN	22.0	29.0	19.0	22.0	21.0	22.6	29.0	↑ 38.1%
EGYPT	20.0	16.5	22.0	40.0	12.0	22.1	25.0	↑ 108.3%
ISRAEL	20.0	20.0	21.0	21.0	22.0	20.8	22.0	↓ 0.0%
LEBANON	18.0	18.0	20.0	20.0	20.0	19.2	20.0	↓ 0.0%
Non-IOC producers, of which:	534.0	548.5	548.5	540.5	566.5	547.6	578.0	↑ 2.0%
USA	295.0	321.0	315.0	315.0	331.0	315.4	330.0	↓ -0.3%
SYRIA	126.0	104.0	98.0	80.0	75.0	96.6	86.0	↑ 14.7%
CHINA	33.5	39.0	44.0	44.0	51.5	42.4	52.0	↑ 1.0%
AUSTRALIA	37.0	42.0	45.0	48.0	50.0	44.4	51.0	↑ 2.0%
SAUDI ARABIA	25.0	25.0	28.0	33.5	37.5	29.8	38.0	↑ 1.3%
Non producers, of which:	293.5	268.5	272.0	314.0	333.0	296.2	363.5	↑ 9.2%
BRAZIL	66.5	50.0	59.5	76.5	86.0	67.7	90.0	↑ 4.7%
JAPAN	59.0	53.5	54.5	55.5	69.0	58.3	75.0	↑ 8.7%
CANADA	37.5	41.0	39.5	47.0	46.5	42.3	47.0	↑ 1.1%
RUSSIA	19.0	19.5	19.5	20.5	24.0	20.5	23.5	↓ -2.1%
TOTAL	2 916.2	2 979.9	2 726.2	3 039.1	2 908.8	2 914.0	3 093.9	↑ 6.4%

Tableau I - Consommation d'huile d'olive.



2. Graphique 2- Consommation d'huile d'olive en 2018/19



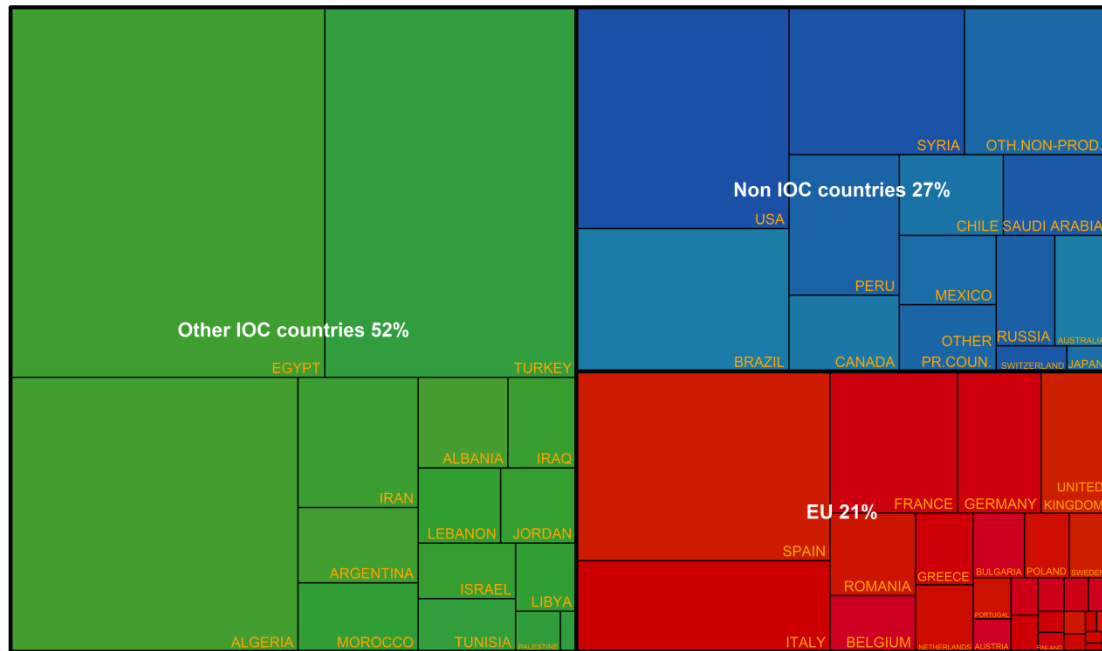
3. Olives de table - Campagne provisoire 2018/19 et estimation 2019/20

La plus forte augmentation de la consommation est observée dans les principaux pays producteurs membres du COI. Certains pays ont vu leur production augmenter fortement, ce qui leur a permis d'augmenter leur consommation. Il s'agit notamment de l'Égypte, dont la consommation est passée de 11.000 t en 1990/91 à 450.000 t en 2018/19. Au cours de cette période, la consommation de l'Algérie est passée de 14.000 à 305.000 tonnes et celle de la Turquie de 110.000 à 360.000 tonnes.

On estime que la consommation augmentera de 2,1 % lors de la campagne 2019/20 par rapport à la campagne 2018/19.

Tableau II - Consommation d'olives de table

Consumption (×1000tn)	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019(p.)	Average	2019/2020(e.)	%variation rates
EU, of which:	541.8	578.8	572.0	595.1	576.0	572.7	588.5	↑ 2.2%
SPAIN	189.3	182.7	191.0	191.9	185.8	188.1	190.0	↑ 2.3%
ITALY	101.0	126.3	84.7	106.8	89.4	101.6	94.0	↑ 5.2%
FRANCE	60.0	65.0	65.0	65.0	70.0	65.0	70.0	↓ 0.0%
GREECE	20.0	15.0	15.0	16.0	16.0	16.4	18.0	↑ 12.5%
PORTUGAL	5.0	5.8	6.0	6.0	6.0	5.8	6.0	↓ 0.0%
Non-producers	162.1	178.3	204.4	203.5	202.9	190.2	204.7	↑ 0.9%
Deficit producers	4.4	5.7	5.9	6.0	5.9	5.6	5.8	↓ -2.2%
Other IOC countries, of which:	1 242.0	1 175.0	1 328.5	1 514.0	1 410.5	1 334.0	1 439.5	↑ 2.1%
EGYPT	369.0	319.0	400.5	555.0	450.0	418.7	500.0	↑ 11.1%
TURKEY	330.0	318.5	332.0	355.0	360.0	339.1	330.0	↓ -8.3%
ALGERIA	240.0	234.0	297.0	300.0	305.0	275.2	303.0	↓ -0.7%
IRAN	67.0	58.5	71.0	55.0	60.5	62.4	57.5	↓ -5.0%
ARGENTINA	25.0	35.0	40.0	40.0	35.0	35.0	35.0	↓ 0.0%
MOROCCO	30.0	31.0	31.0	32.0	32.0	31.2	32.0	↓ 0.0%
ALBANIA	31.0	30.0	31.5	31.5	31.5	31.1	31.5	↓ 0.0%
TUNISIA	26.0	23.0	20.0	25.0	20.0	22.8	25.0	↑ 25.0%
LEBANON	19.5	20.0	22.0	24.5	24.0	22.0	24.0	↓ 0.0%
IRAQ	30.0	23.5	23.5	23.5	24.0	24.9	24.0	↓ 0.0%
JORDAN	28.0	32.5	16.0	23.0	22.0	24.3	28.0	↑ 27.3%
ISRAEL	22.0	22.0	20.0	22.0	21.0	21.4	22.0	↑ 4.8%
Non-IOC producers, of which:	460.0	521.0	565.0	520.5	480.5	509.4	506.5	↑ 5.4%
USA	185.0	215.0	206.0	216.0	182.0	200.8	207.5	↑ 14.0%
SYRIA	92.0	147.0	185.0	105.0	100.0	125.8	100.0	↓ 0.0%
PERU	40.0	32.0	45.0	65.0	60.0	48.4	65.0	↑ 8.3%
SAUDI ARABIA	34.5	30.5	32.5	32.0	32.5	32.4	32.5	↓ 0.0%
CHILE	38.0	27.5	28.0	30.0	32.5	31.2	29.0	↓ -10.8%
Non producers, of which:	236.0	225.0	258.5	248.5	267.5	247.1	257.5	↓ -3.7%
BRAZIL	103.0	102.0	114.0	110.0	117.5	109.3	110.0	↓ -6.4%
CANADA	29.0	30.0	28.5	31.5	32.5	30.3	31.0	↓ -4.6%
RUSSIA	23.0	22.0	25.0	25.0	25.0	24.0	25.0	↓ 0.0%
TOTAL	2 479.8	2 499.8	2 724.0	2 878.1	2 734.5	2 663.2	2 792.0	↑ 2.1%



Graphique 3 - Consommation d'olives de table en 2018/19

Parmi les pays membres du COI, en 2018, c'est l'Albanie qui enregistre la plus forte consommation annuelle par habitant avec 10,9 kg, suivie de l'Algérie avec une consommation de 7,1 kg (la consommation totale de l'Algérie est de 305 000 tonnes et sa population est de plus de 42 millions d'habitants), de l'Égypte avec 5,6 kg, de la Turquie avec 4,3 kg et du Liban avec 3,6 kg. Les autres pays ont des consommations inférieures à 3 kg par habitant et par an.

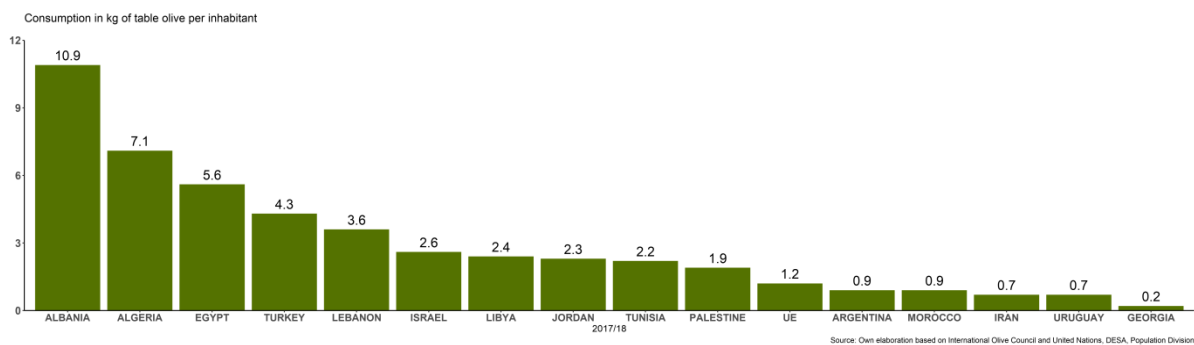


Figure 5- Consommation en kg d'olives de table par habitant/an en 2018 dans les pays membres du COI



La consommation d'olives de table par habitant et par an dans les pays de l'Union européenne a augmenté de 66,2% entre 1990/91 et 2018/19, passant de 346.500 tonnes en 1990/91 à 576.000 tonnes en 2018/19. La consommation de l'Union européenne était en 2018 de 1,2 kg par habitant et par an.

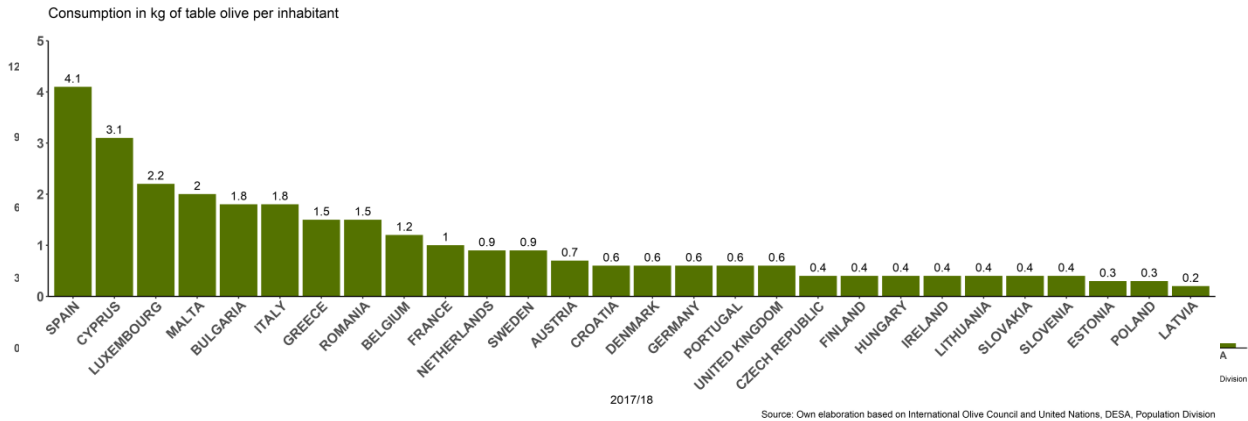


Figure 5- Consommation en kg d'olives de table par habitant/an en 2018 dans les pays membres du COI (UE)

Dans le groupe des pays non membres du COI, la Syrie consomme 6,2 kg d'olives de table ; le Chili et le Pérou en consomment respectivement 1,6 kg et 2 kg ; et l'Australie, l'Arabie Saoudite, le Canada, la Suisse, les Etats-Unis, l'Irak et le Brésil en consomment entre 0,5 kg et 1 kg. Les autres pays ont une consommation inférieure à 0,5 kg par habitant et par an.

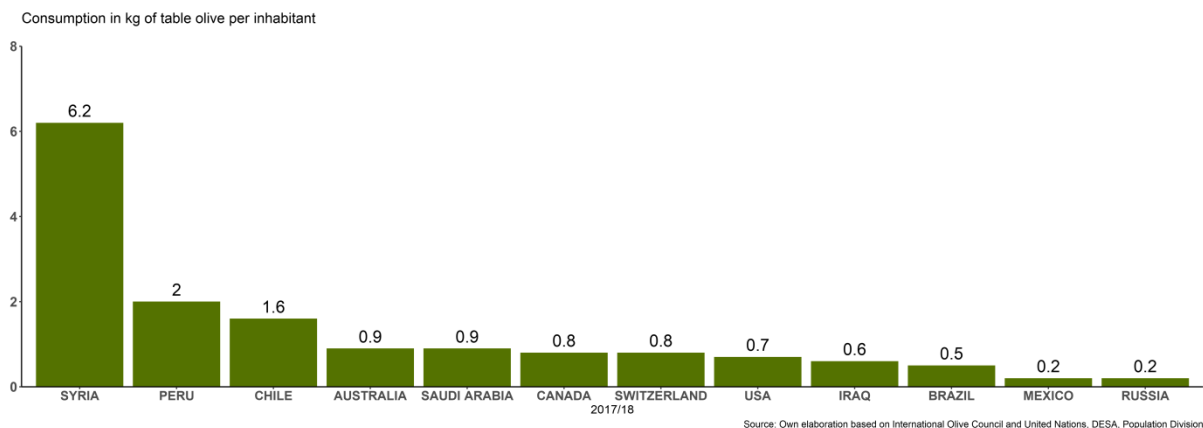


Figure 6- Consommation en kg d'olives de table par habitant/an en 2018 dans les pays hors COI



I. COMMERCE MONDIAL DE L'HUILE D'OLIVE ET DES OLIVES DE TABLE

1. HUILE D'OLIVE - CAMPAGNE 2019/20

Le commerce de l'huile d'olive et de l'huile de grignons d'olive sur les 8 marchés indiqués dans le tableau ci-dessous au cours du premier mois de la campagne actuelle (octobre 2019) montre une augmentation de 28% en Chine et de 1% au Brésil, par rapport à la même période de la campagne précédente. En revanche, les importations ont diminué de 32% en Australie, de 7% en Russie, de 5% aux États-Unis et de 3% au Japon et au Canada respectivement.

En ce qui concerne le commerce de l'UE² au cours du premier mois de la campagne actuelle (2019/20), les importations extracommunautaires ont augmenté de 3 % par rapport à la même période de la campagne précédente.

Importations d'huile d'olive (y compris les huiles de grignons d'olive) (t)

No	Importing country	October 18	October 19
1	Australia	3343,7	2275,4
2	Brazil	8245,6	8334,3
3	Canada	4663,2	4516,1
4	China	2495,9	3203,8
5	Japan	5142,4	4963,1
6	Russia	3058,9	2834,2
7	USA	34986,8	33224,7
8	Extra-EU/28	12787,9	13189,7
	Intra-EU/28	89163,6	n.d
	Total	163888,0	72541,3

2. OLIVES DE TABLE - CAMPAGNE 2019/20

Le commerce des olives de table de la campagne³ 2019/20 (septembre 2019 - octobre 2019) dans les marchés indiqués dans le tableau ci-dessous montre une augmentation par rapport à la même période de la campagne précédente de 35% aux États-Unis et de 4% au Brésil. En revanche, les importations diminuent de 23% en Australie et de 2% au Canada.

Au cours de la campagne 2019/20 (septembre 2019), les échanges d'olives de table de l'UE⁴ ont diminué de 8% pour les achats intra-UE et de 11% pour les importations extra-UE par rapport à la même période de la campagne précédente.

² Les données de l'UE n'étaient pas disponibles pour le mois d'octobre 2019 au moment de la publication de cette Newsletter

³ Selon le nouvel Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table, entré en vigueur le 1er janvier 2017, la "campagne des olives de table" désigne la période de douze mois allant du 1er septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

⁴ Les données de l'UE n'étaient pas disponibles pour le mois d'octobre 2019 au moment de la publication de cette Newsletter



Importations d'olives de table (t)

No	Importing country	September 18	September 19	October 18	October 19
1	Australia	1598,5	1177,7	1462,9	1187,7
2	Brazil	9521,8	9869,7	12056,6	12570,2
3	Canada	2702,7	2310,2	2641,3	2934,7
4	USA	9902,5	14549,7	11907,0	14945,7
5	Extra-EU/28	6523,2	7232,8	8807,6	n.d
	Intra-EU/28	29234,7	26860,7	31315,6	n.d
	Total	59483,4	62000,9	68191,0	31638,2

II. PRIX À LA PRODUCTION - HUILES D'OLIVE

Le graphique 1 illustre l'évolution hebdomadaire des prix à la production de l'huile d'olive vierge extra dans les trois principaux pays producteurs de l'UE et en Tunisie. Le graphique 3 illustre l'évolution hebdomadaire des prix à la production de l'huile d'olive raffinée dans les deux principaux pays producteurs de l'UE. L'évolution mensuelle des prix pour ces catégories est présentée dans les graphiques 2 et 4.

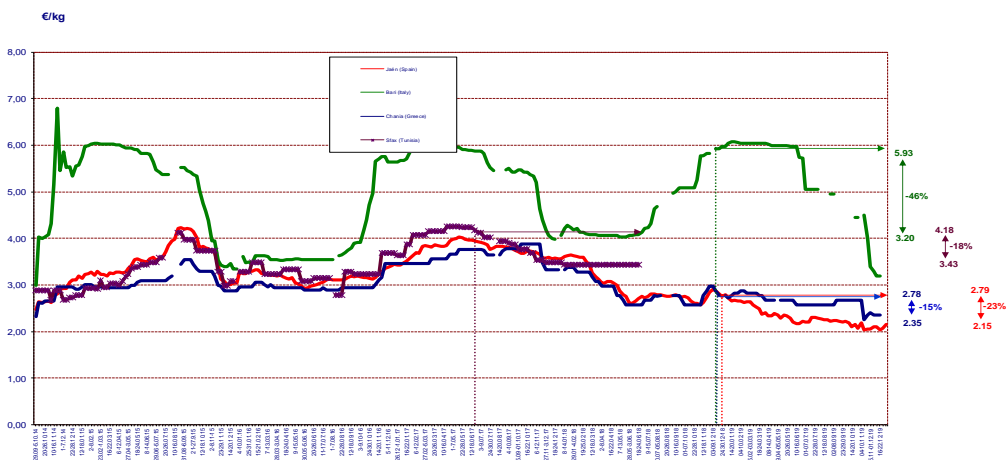
Huile d'olive vierge extra - Le prix à la production en **Espagne** était 2,15 €/kg au cours de la quatrième semaine de décembre 2019, soit une baisse de 23% par rapport à la même période de la dernière campagne (Graphique 1).

Italie - Le prix à la production en Italie était de 3,20 €/kg au cours de la deuxième semaine de décembre 2019, soit une baisse de 46 % par rapport à la même période de la campagne précédente.

Grèce - Au cours de la deuxième semaine de décembre 2019, le prix pratiqué en Grèce était de 2,78 €/kg, soit une baisse de 15% par rapport à la même période de la dernière campagne.

Tunisie - Les prix en Tunisie sont restés stables durant les dernières semaines de juin 2018, à 3,43 €/kg, soit une baisse de 18% par rapport à la même période de la campagne précédente.

2014/15, 2015/16, 2016/17, 2017/18, 2018/19 & 2019/20 CROP YEARS EXTRA VIRGIN OLIVE OILS
Weekly producer price movements Bari, Chania, Jaen and Sfax markets

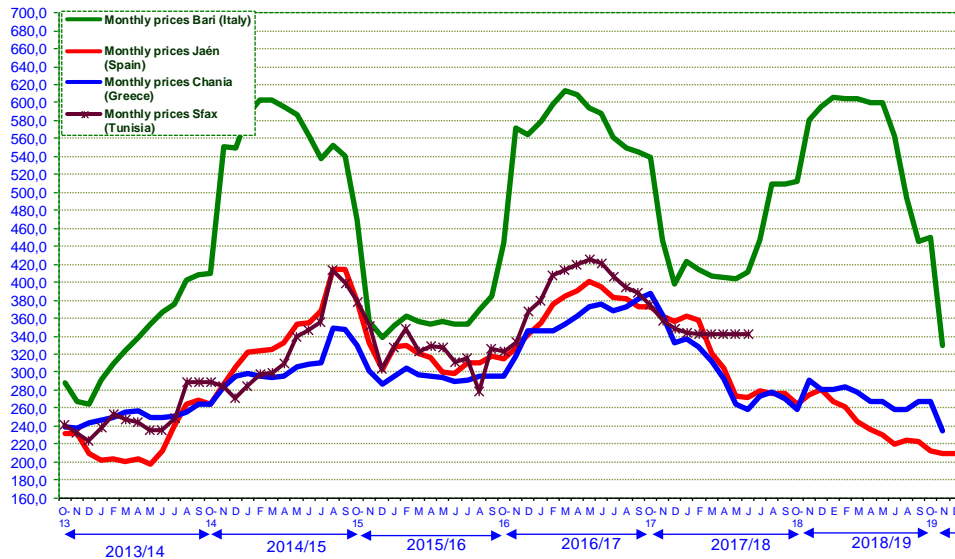


Graphique 1



**MOVEMENTS IN PRODUCER PRICES
EXTRA VIRGIN OLIVE OIL**
Average monthly prices

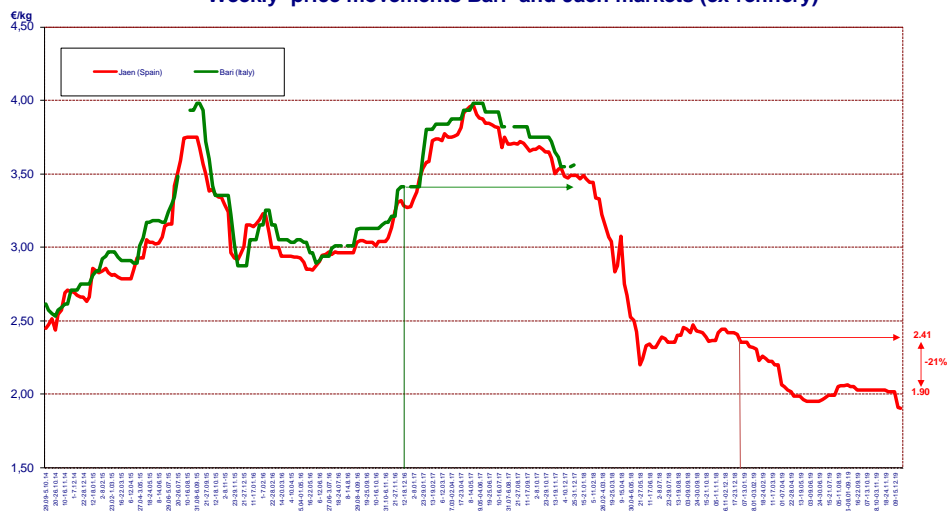
Euros/100 kg



Graphique 2

Huile d'olive raffinée : Les prix à la production en Espagne étaient de 1,90 €/kg durant la quatrième semaine du mois de décembre, soit une baisse de 21% par rapport à la même période de la campagne précédente. Les données de cette catégorie pour l'Italie ne sont pas disponibles depuis la fin décembre 2017, date à laquelle les prix avaient augmenté de 4 % à 3,56 €/kg. La différence entre le prix de l'huile d'olive vierge extra (2,15 €/kg) et celui de l'huile d'olive raffinée (1,90 €/kg) en Espagne était de 0,25 €/kg au cours de la quatrième semaine de décembre 2019. En Italie, cette différence était de 0,43 % en décembre 2017 (Graphique 3)

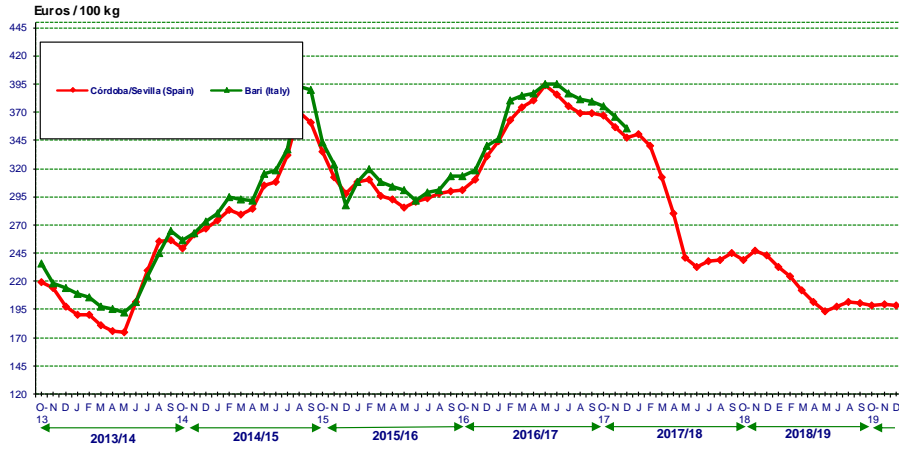
2014/15, 2015/16, 2016/17, 2017/18 & 2018/19 CROP YEARS REFINED OLIVE OILS
Weekly price movements Bari and Jaen markets (ex-refinery)



Graphique 3



MOVEMENTS IN PRODUCER PRICES REFINED OLIVE OIL Average monthly prices



Graphique 4



RESTEZ À L'ÉCOUTE!

<http://www.internationaloliveoil.org>

Suivez l'actualité du secteur oléicole sur Olive News:

<http://www.scoop.it/t/olive-news>

et les événements au COI sur:

<http://www.linkedin.com/company/international-olivecouncil>

Notre revue scientifique Olivæ est disponible sur:

<http://www.internationaloliveoil.org/store/index/48-olivae-publications>



Le siège du Conseil oléicole international,
Calle Príncipe de Vergara 154 à Madrid